



## INSTRUCTIONS DE COURSE

### **TROPHEE ISPE - J70**

Du Vendredi 11 au Dimanche 13 octobre 2024  
YACHT CLUB ISPE Ispe Biscarrosse (YCIB)  
Lac Nord Biscarrosse  
5366, Route des Lacs - 40600 - BISCARROSSE  
Grade 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

#### 1. REGLES

L'épreuve sera régie par les règles telles que définies dans

- Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024)
- Les règlements fédéraux
- Les règles de classe

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information placé sous la tente ; ils seront également mis en ligne sur la page d'accueil du site internet du club : [www.ycib.fr](http://www.ycib.fr)
- 3.2 Le PC course est situé dans la bulle – email [ycib@laposte.net](mailto:ycib@laposte.net)
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 77.

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

[NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé près de la bulle.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses et horaires :

Date	Type	Heure 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe
Vendredi 11 octobre	12h30	Briefing	J70
Vendredi 11 octobre	13h30	Course(s) à suivre	J70
Samedi 12 octobre	11h00	Course(s) à suivre	J70
Dimanche 13 octobre	10h00	Course(s) à suivre	J70

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

**7. PAVILLONS DE CLASSE**

Le pavillon de classe est le pavillon J70 sur le bateau comité.

**8. ZONES DE COURSE**

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

**9. LES PARCOURS**

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** et seront de type construit.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

**10. MARQUES**

10.1 Les marques sont :

Départ et bouée sous le vent	Au vent	Changement de parcours	Arrivée
Bouée cylindrique jaune	Bouées cylindriques orange	Bouée cylindrique jaune	Bouée sphérique rouge

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

**11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES**

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe ZONES DE COURSE**.

*RAPPEL : la zone des 300 m est interdite à la navigation*

**12. LE DEPART**

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

Un bateau viseur pourra être positionné à l'extérieur et dans l'alignement de la ligne de départ

12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

**13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS**

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible.

13.2 Quand un changement de parcours est signalé à la marque 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera supprimée).

13.3 Quand, lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

**14. L'ARRIVEE**

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau du comité de course à bâbord et le côté parcours de la marque d'arrivée.

**15. SYSTEME DE PENALITE**

Pour les J70, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

**16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup>
J70	Construit monotype	45 min	1h10	15 min

16.2 Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

**17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans la bulle.

17.3 Des avis seront affichés dès que possible et au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les

instructions auront lieu dans la salle du jury située au Club House du club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 L'annexe T des RCV (conciliation) s'appliquera.

## **18. CLASSEMENT**

18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses en retirant son plus mauvais score.

## **19. REGLES DE SECURITE**

19.1 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.2 Le canal VHF utilisé est le 77.

19.3 [DP] [NP] **Utilisation du Bout dehors :**

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT**

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son signal d'avertissement.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon rose.

## **23. ACCOMPAGNATEURS**

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

## **25. EMBLEMES**

Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée à l'inscription pendant qu'ils sont dans le port (Ponton A, B ou C).

## **26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU**

26.1 [DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

26.2 [DP] [NP] les grutages seront réalisés le vendredi 11 octobre de 8h à 11h et si nécessaire le jeudi sur demande au club. Les grutages du dimanche seront réalisés en fonction de l'éloignement des coureurs de leur domicile et prévus lors de la pré-inscription.

## **27. PRIX**

Des prix seront décernés aux 3 premiers du classement général.

## **ARBITRES DESIGNES**

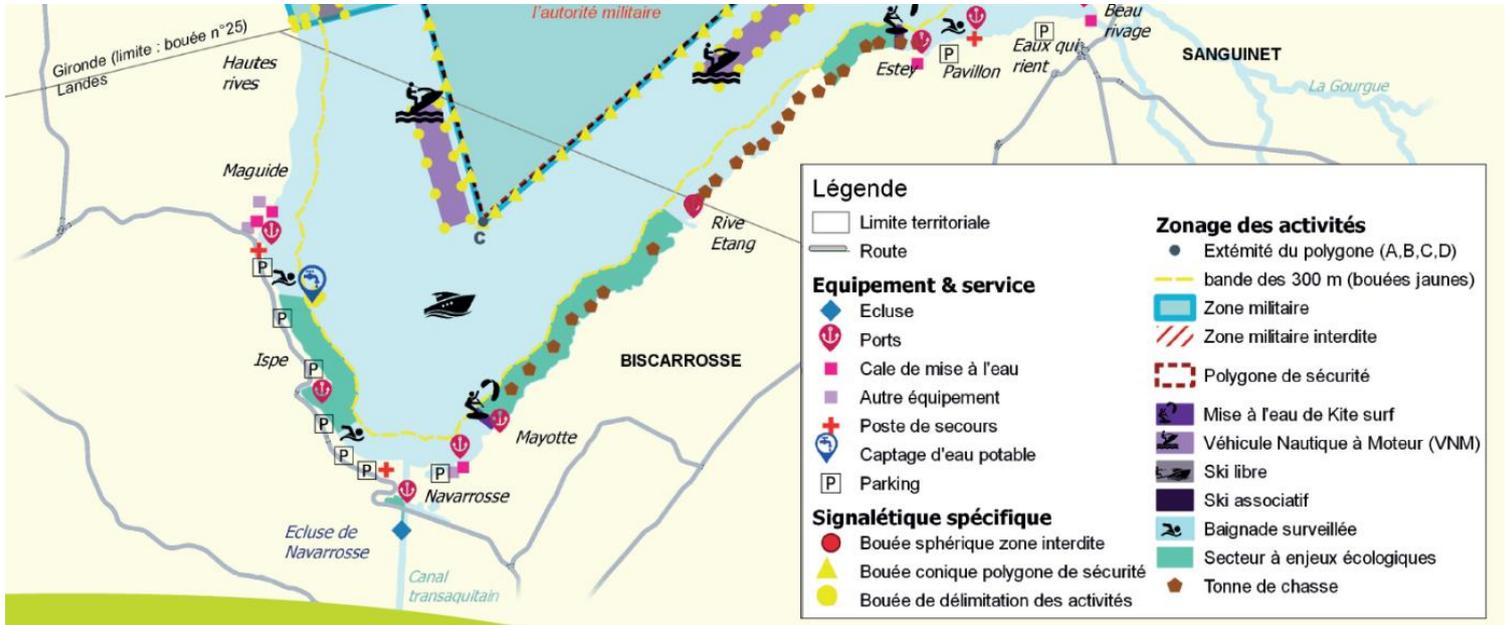
Présidente du comité de course : Hélène LA SALMONIE

Président du jury : Marc MANTOVANI

ANNEXE ZONES DE COURSE

La zone de navigation est délimitée en rouge

ATTENTION LE VENDREDI 9 juin, LA ZONE MILITAIRE N'EST PAS NAVIGABLE



ANNEXE PARCOURS

**Parcours 2 tours :**  
 Départ - 1B - 2B - 3B -  
 1B - 2B - 3B - Arrivée

